Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 531

Artikel: Déchets radioactifs : une mine chasse l'autre
Autor: M.B.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022247

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans les faits. Les producteurs d'électricité ont été chargés de nous débarrasser de ces déchets. Pour ce faire, ils ont fondé la CEDRA (en allemand NAGRA), coopérative technique, sorte de bureau d'ingénieurs à la recherche de solutions fiables. La Confédération, elle, juge les solutions proposées en s'apuyant sur l'avis de divers experts; elle a puisé dans l'Administration les membres d'un «Groupe de travail de la Confédération pour la gestion des déchets nucléaires».

La CEDRA a élaboré un modèle pour le stockage des déchets dans les roches; c'est un volumineux rapport connu sous le vocable de «Concept sur l'élimination des déchets radioactifs en Suisse». Le Groupe de travail de la Confédération a été chargé d'apprécier ce «concept». Le résultat de ses cogitations a paru dans un rapport daté du 23 avril 1979 et signé E. Kiener, président (un haut fonctionnaire du Département de l'Energie et des Transports). Le Groupe de travail s'est permis quelques critiques en pages 2 et 3 de l'annexe n° 3 du dit rapport. Nous citons:
«Le Groupe de travail constate cependant que le concept de l'élimination passe sous silence des décisions importantes qu'il importe (sic) de prendre avant de passer à la réalisation du projet. (...) Certains détails, qui témoignent d'un optimisme exagéré, ont motivé, de la part du Groupe de travail, des questions, des réserves et des suggestions à l'adresse des auteurs du concept. La CEDRA a d'ores et déjà répondu à certaines de ces remarques. Quant aux allégations contenues dans le concept qui pourraient faire croire que la Confédération est responsable de certains retards dans la réalisation de l'élimination, le Groupe de travail tient à les démentir expressément.»

Tiens, tiens! Il faut dé-mentir. Il y a donc eu mensonge. Celui qui dit des mensonges est un menteur. Celui qui passe sous silence certains faits est aussi une espèce de menteur. Voilà donc des gens considérés par l'Administration fédérale comme des menteurs exagérément optimistes. Moi je suis bien content de trouver ces qualificatifs dans un rapport très officiel, parce que, si je les avais employés de mon propre chef, je n'y coupais pas d'un procès en diffamation...

Ces menteurs exagérément optimistes et quelques fois trop silencieux, vous imaginez sans doute que la Confédération leur a retiré sa confiance. Eh bien, pas du tout: «Le Groupe de travail suggère à la CEDRA de tenter une information intensive du public, cela surtout en prévision des futurs sondages.» (Même rapport, même annexe, bas de la page 2.)

Vous avez bien lu: c'est à ceux qu'elle considère comme des menteurs exagérément optimistes que la Confédération confie l'information du public. Et voilà pourquoi j'émettais quelques doutes sur les qualités morales de quelques-uns de nos responsables; le souci de cohérence ne doit pas les empêcher de dormir.
Et voilà pourquoi nous avons droit à une campagne publicitaire scientifiquement débile, à propos de laquelle je partage tout à fait l'avis des membres du Groupe du travail de la Confédération: elle passe sous silence des faits importants, elle est exagérément optimiste et elle appelle le démenti (et j'ajouterai: elle gagnerait à être rédigée en bon français).

Marcel Burri

DÉCHETS RADIOACTIFS

Une mine chasse l'autre

Vous souvenez-vous de la mine de sel de Asse en Allemagne? Elle a eu son heure de célébrité l'année dernière, lors de la campagne qui précéda le vote de l'initiative «anti-nucléaire». En effet, pendant onze ans, cette ancienne mine servit de cimetière à des déchets faiblement et moyennement radioactifs: plus de cent mille fûts y ont été enfouis.
Aux dires des promoteurs du nucléaire, c'était la solution sûre et définitive. On parlait alors de Bex et d'Airolo où le gypse (et l'anhydrite son frère) présentent des conditions voisines de celles du sel. La publicité de la CEDRA, grâce à de somptueuses photos nous a rendu familiers des salles de la mine d'Asse, pleines de fûts multicolores, des films TV y furent consacrés, et je me suis laissé dire que des journalistes y avaient été invités, affaire de voir sur place comme tout était parfait dans le plus étanche des mondes possibles.
Or, depuis quelque temps, la mine d'Asse, plus personne n'en parle. Et ce n'est pas la CEDRA qui va rompre le silence. La mine de sel d'Asse est fermée et l'autorisation de stockage n'a pas été renouvelée. On s'est bien tardivement rendu compte que la géologie de la mine était assez mal connue. Et pour la mieux connaître, il fallait procéder à toute une série de forages. Seulement voilà: ces forages, on n'ose pas les faire car ils pourraient se transformer en venue d'eau capable de noyer la mine. L'isolement des déchets ne serait alors plus assuré du tout. En attendant une décision difficile à prendre, les fûts s'accumulent sur les lieux de leur production: 25 000 y sont déjà en attente.
Et tout cela concerne les déchets faiblement et moyennement radioactifs dont presque personne ne parle, tant il est admis qu'ils ne posent pas de problèmes!
Exit donc la mine d'Asse, et en avant pour les mines suédoises dont on nous rebat les oreilles actuellement. Le gypse passe à l'arrière plan et le granite est sur la sellette. A quand la prochaine mine?
Quand cessera-t-on de prendre les gens pour des imbéciles?

M. B.